

**DIRECTION GENERALE
DES DOUANES**



CIRCULAIRE N° 464 /MEF/DGD/DU 19 AOU 2010
(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Commissionnaire en douane agréé
pour le dédouanement des boissons
alcooliques, des tabacs et cigarettes.

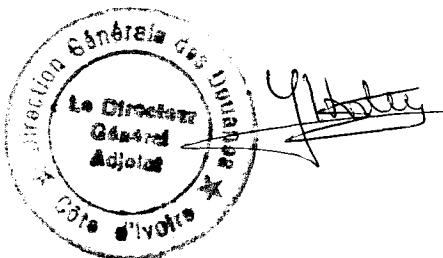
J'ai honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers de ce que la liste des Commissionnaires en Douane agréés, autorisés pour le dédouanement des boissons alcooliques, des tabacs et des cigarettes est étendue à la société Service Transit Transport et Manutention : **S2TM**.

La présente circulaire est d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.

**P/LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES
P.I LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

AMPLIATIONS :

- MEF/CAB
- Direction Générale de L'Economie
- Synd. Trans. s/c SAGA-CI
- Synd. Nat. des Transitaires
- FNIS-CI
- FENADIS
- Chambre de Commerce et Industrie
- FEDERMAR
- Toutes Directions Douanes pour diffusion



Col. Hortense YAO-N'DRE